

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W19-492894

☐ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☒ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 08307 Société : 16565
☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☒ Autre : 16565
 Nom & Prénom : ELIRAKI Mohamed S. Shoun
 Date de naissance : 28-11-1966 à
 Adresse : Res Nouaceur Garden, IIM B2 Apt 51
 NOUACEUR
 Tél. : 0661231610 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

14/01/2020

Le :



Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Aït Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Aït Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
 Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



CENTRE CARDIOVASCULAIRE
LES HÔPITAUX

Secrétariat : 05 22 86 33 66
Télécopie : 05 22 86 33 55
Portable : 06 61 32 26 05
E-mail : labcardio@menara.ma

Docteur Mohamed LEBBAR
Cardiologue Médico - Chirurgical

Casablanca, le 16.10.19

BENTELWA Kainp

(9900 K2)

Le 17/10/19

S.V

2my

19800

Quartier des Hôpitaux
4, Rue Tarik Ibn Ziad
Casablanca - Tel: 05 22 86 33 55

Docteur Mohamed LEBBAR
CARDIOLOGUE

PHARMACIE LAHJAJMA
Nadia ZEMMAMMA
Avenue du Prince Hassan
Casablanca - Tel: 05 22 20 28 88

4, Rue Tarik Ibn Ziad - Quartier des Hôpitaux
(Prolongement Faculté de Médecine vers lycée Mohammed V) - Casablanca 20360



Quittance de remboursement

Maladie-Maternité

Société : VISIT MOROCCO
Contrat n° : 010 190080/00
N° d'affiliation : 000019
Matricule société : 000000
Assuré : BENJELLLOUN KARIMA
Bénéficiaire : BENJELLLOUN KARIMA

N° de sinistre : 19598231
N° dossier :
Date de survenance : 26/10/2019
Date de traitement : 11/12/2019
Date de remboursement : 1/01/2020
Médecin : LEBBAR

Nature des prestations	Dépense réelles en dh	Base de remboursement	Cot. (nbre.)	Taux en %	Remboursement autre Cie	Remboursement AXA
CONSULT° SPECIALISTE	300,00	300,00	000	80,00	0,00	240,00
ECHODOPLER	1.000,00	1.000,00	000	80,00	0,00	800,00
PRESTATIONS NON REMB	198,00	198,00	000	0,00	0,00	0,00
Total	1.498,00	1.498,00			0,00	1.040,00
Observations : nr magmine #2						
Informations :						



CENTRE CARDIOVASCULAIRE
LES HÔPITAUX

الدكتور محمد اللبار

Docteur Mohamed LEBBAR

Cardiologue Médico-Chirurgical

Ultra Spécialité : Echocardiographie de Stress

Explorations Cardio-Vasculaires

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris

- **ECHO DOPPLER CARDIAQUE**
- **ECHO DOPPLER DES VAISSEaux PERIPHERIQUES**
- **ECHO DOPPLER TRANSCRANIEN**
- **ECHO CARDIOGRAPHIE TRANSOESOPHAGIENNE**
- **ECHO CARDIOGRAPHIE DE STRESS**
- **EPREUVE D'EFFORT**
- **HOLTER ELECTRO CARDIOGRAPHIQUE**
- **HOLTER TENSIONNEL**



CENTRE CARDIOVASCULAIRE
LES HÔPITAUX

Secrétariat : 05 22 86 33 66
Télécopie : 05 22 86 33 55
Portable : 06 61 32 26 05
E-mail : labcardio@menara.ma

Docteur Mohamed LEBBAR
Cardiologue Médico - Chirurgical

Casablanca, le 26.10.19

Note d'Honoraires

Nom/Prénom : BENJELLOUN Karim

Nature d'examen :

: Ua ECU 300 M

: Echodoppler 1000 M

: Cardiaque

:

Total : 1300 M

Montant arrêté à : mille trois cents M

Docteur Mohamed LEBBAR
CARDIOLOGUE
4, Rue Tarik Ibn Ziad
Quartier des Hôpitaux - Casa
0522 86 33 66 - Fax: 0522 86 33 55

4, Rue Tarik Ibn Ziad - Quartier des Hôpitaux
(Prolongement Faculté de Médecine vers lycée Mohammed V) - Casablanca 20360

CENTRE CARDIOVASCULAIRE LES HOPITAUX

4 Rue Tarik Ibn Ziad Quartier des Hopitaux 20500 Casablanca
Tél : 05-22-86-33-86 Fax: 05-22-86-33-55 Email: labcardio@menara.ma

Docteur M. LEBBAR

Cardiologue

ANCIEN Attaché des Hôpitaux de PARIS
Ancien Explorateur au CHU de RABAT
Membre de la Société Française d'Échocardiographie
Université de la Faculté de Médecine de PARIS

ECHODOPPLER CARDIAQUE

Nom : ELIRAKI

Prénom : Aicha

Age : 21 ans

Diagnostic clinique : Douleurs thoraciques

Adressé par : Dr LEBBAR

Date : 26/10/2019

Conditions techniques : Bonnes

PARAMÈTRES MESURÉS

		Nle (adulte)			Nle (adulte)
Aorte	30	20-37 (mm)	SIV (ép D)	10	6-11 (mm)
Duv. Sigmoidienne		15-26 (mm)	PF (ép D)	10	6-11 (mm)
Oreillette gauche	36	19-40 (mm)	Masse du VG indexée		F < 110 g/m ² H < 135 g/m ²
VG (DTD) *	48	36-56 (mm)	VG indexé		< 30-31 mm/m ²
VG (DTS) *	30	25-41 (mm)			
-R	38	> 28%			

1) CAVITÉS GAUCHES :

- VG : de taille normale
ses parois sont d'épaisseur normale
bonne fonction contractile globale et segmentaire.

- OG : de taille normale.

2) CAVITÉS DROITES

- VD : de taille normale.
- OD : de taille normale.

3) PERICARDE :

Pas d'épanchement péricardique

Nom: EL IRAKI AICHA
Date de naissance: 01/01/1998
Sexe: Féminin
Poids: -
Taille: -

Identifiant: EL I
Médecin: ~~cardio~~ LEBBAR MOHAMED
Raison sociale:
Téléphone:
Temps d'enregistrement: 26/10/2019 09:32:56

1/1

